

L'éradication de la mendicité au Burkina Faso de 1986 à 2023

BADINI Issaka,

Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso),

badiniissakaeduc@gmail.com

Bon nombre de Burkinabè, y compris ceux de la religion musulmane et les autorités politiques, lient la mendicité à l'Islam à telle enseigne que les politiques expérimentées pour son éradication sont restées inefficaces à ce jour. Mais, certains acteurs ont trouvé des alternatives salutaires qui montrent qu'elle peut être éradiquée si les actions de lutte sont coordonnées et vulgarisées pour en faire une véritable politique. Cette politique qui doit être mesurée de répondre à la préoccupation humanitaire amplifiée par le phénomène de l'insécurité. L'article ambitionne de revenir sur les tentatives de résolutions aux problèmes de la mendicité au Burkina Faso afin de faire une combinaison de lutte efficace pour accompagner la tendance actuelle de souveraineté et d'endogénéité. La source orale et la presse écrite constituent des sources importantes qui permettent de relever les réactions et actions de plusieurs acteurs sur la question de la mendicité au Burkina Faso.

Mots-clés : Islam, mendicité, association, partenariat, Burkina Faso

Many Burkinabè, including Muslims and political authorities, associate begging with Islam to such an extent that the policies implemented to eradicate it have so far proved ineffective. However, certain stakeholders have identified effective alternative that demonstrate that begging can be eradicated and widely implemented to form a genuine policy. This policy must be capable of addressing the humanitarian concerns exacerbated by the phenomenon of insecurity. This article aims to review attempts to resolve the problems of begging in Burkina Faso in order to develop an effective strategy that aligns with the current trend towards sovereignty and self reliance. Oral accounts and the print media constitute important sources that enable us to identify the reactions and actions of various stakeholders regarding the issue of begging in Burkina Faso.

Key Word : Islam, begging/beggary, association, partnership, Burkina Faso.

Introduction

Comment peut-on investir dans la construction d'une mosquée à coup de milliards et avoir des mendiants autour de cette même

mosquée ? Cette interrogation révèle deux aspects de l'analyse : le rattachement de la mendicité à l'islam et le financement dans le sens de juguler le problème. En rappel, El Hadj Oumarou Kanazoé, l'un des hommes qui a marqué le monde des affaires et la religion musulmane au Burkina Faso, a construit plus de 400 mosquées (I. Cissé : 2008, p 28.) à travers le pays avec pour couronnement une gigantesque mosquée ultramoderne à Ouaga 2000. Avec autant de sommes colossales investies dans la construction de mosquées, bon nombre de Burkinabè pensent qu'il était aussi possible d'investir dans la politique gouvernementale pour lutter contre la pauvreté et notamment le phénomène de la mendicité sur le territoire national. Le Conseil National de la Révolution (C.N.R.) dirigé par le capitaine Thomas Sankara en avait fait l'un de ses chevaux de bataille dans les années 1980 avec une vaste politique d'éradication de la pauvreté (B. Sawadogo, 2023, p 338) qui intégrait une vision économique et sociale de la mendicité. Et cette pauvreté prive les enfants de leur droit au logement, à la santé, à l'éducation, à la nutrition et à l'alimentation (Unicef Burkina Faso 2017 p 33). Durant les trois dernières décennies, à savoir les années 2002, 2011 et 2013, les rapports et études faits sur les conditions des personnes vivant dans la rue ont suscité des réactions de plusieurs communautés. Ils ont obligé l'État à élaborer des politiques de lutte contre le phénomène. Évoquant ces personnes en situation de rue, on aborde la question de la mendicité automatiquement dont le caractère complexe et amplifiant est notoire (S. Faye, 2014). Comme le dit B. Sawadogo (2020, p. 12), le sujet sur la mendicité est peu abordé par les historiens, comparativement aux sociologues et anthropologues dont les productions scientifiques sont assez abondantes. En parcourant la littérature, l'on se rend compte que la définition, les typologies et les causes de la mendicité, puis les pratiques la concernant ont été largement détaillées. Par contre, les stratégies et actions efficaces de lutte contre le phénomène demeurent des dimensions à élucider. L'article veut donner quelques exemples qui pourraient aider à

éradiquer la mendicité. Les sources de presse écrite, d'archives, d'enquêtes orales et de rapports d'études ont permis d'analyser les stratégies de lutte contre la mendicité par les différents régimes, les responsables associatifs islamiques, ainsi que les partenaires financiers et techniques, de la Révolution de 1983 à 2023. Le dépouillement de ces sources ont permis de suivre la mise en œuvre des politiques gouvernementales. Nos enquêtes de terrain ont révélé qu'il est possible de lutter contre la mendicité raison pour laquelle les actions individuelles sont prises pour illustrer. Il s'agira d'évoquer les actions entreprises par des organisations musulmanes d'une part et les politiques gouvernementales en matière de lutte contre la mendicité d'autre part, considérées comme une démarche participative et un appui extérieur de l'État. En tant que phénomène social et complexe, les actions de lutte pour l'éradication doivent être documentées afin de renforcer les études menées par les sociologues et les historiens.

1 - La lutte individuelle et collective des musulmans burkinabè dans la lutte contre la mendicité

La mendicité est le fait de demander l'aumône (*sadakate*), généralement autour des lieux de culte et publics. En islam, « *la mendicité, selon le Prophète, n'est autorisée que dans trois (03) cas : quand on est dans une pauvreté extrême ; quand on est accablé de dettes ; quand on est redevable d'une lourde indemnisation de victime d'homicide*¹ ». Malgré cette notification, sous le couvert de la religion qui préconise l'aumône et la charité, certains pensent qu'ils peuvent vivre de la générosité d'autres personnes. Pour empêcher cela, elle a été l'objet de recommandations lors des congrès ou des assemblées générales des associations islamiques ou des missions confiées à des bureaux.

¹ Simowrag Ahmed (Me), « Le travail n'est ni une malédiction, ni un supplice » *Le Cerfiste* n°004 de juin 2007, p 8.

Cela montre qu'elle demeure une préoccupation majeure pour les structures associatives islamiques, et d'autres vont au-delà pour proposer des solutions comme la formation aux métiers.

1-1 L'exemple de leaders religieux : maîtres coraniques et enseignants des écoles franco-arabes

L'école coranique, réputée d'être un lieu d'éducation et de formation des jeunes pour le service de la religion musulmane, constitue une charge sociale. B. Sawadogo (2020 : p 82) dans son étude sur la pratique de la mendicité pendant la période coloniale dans le Yatenga note ceci : *« Souvent pratiquée dans la localité où est implanté le foyer coranique, les mendiants allaient de porte à porte à la recherche de leur pitance »*. Or pour certains oulémas, elle s'explique aisément par la préférence suivante : *« La mendicité n'est pas musulmane, elle est sociétale. Quand les gens envoient leurs enfants à l'école coranique, ils ne paient pas de scolarités. Quand ils envoient à l'école classique, ils paient la scolarité² »*. Cette non-prise en charge des frais de scolarité pousse le maître coranique à envoyer les talibés mendier pour subvenir à leurs besoins primaires, et alimentaires prioritairement. Mais d'autres adoptent des solutions qui leur garantissent l'assouvissement de ces besoins. La plupart des maîtres coraniques dans l'Ouest du Burkina Faso font honneur aux enseignements islamiques. C'est une partie du Burkina Faso qui est propice à l'agriculture, donc certains d'entre eux profitent de la main-d'œuvre des talibés pour produire afin d'assurer les besoins primaires des pensionnaires de l'école coranique. Les maîtres qui possèdent des élèves coraniques contribuent à accroître la production cotonnière dans les zones comme Dédougou, Bahn, Bondokuy (grands producteurs de coton)³.

² « Grand Déballage » avec le journaliste Ismaël Ouédraogo et l'invité Tiégo Tiemtoré, Imam et conférencier de l'AEEMB et du CERFI, *Burkina Info TV*, 56min 07s <https://youtu.be/JOM2QTRTeMU>

³ Kabré Abdal Aziz, Imam de l'AEEMB et du CERFI et Inspecteur de l'Enseignement primaire et de l'Éducation non formelle, entretien le 23/09/2023 à Bobo-Dioulasso.

À Sindou (Léraba), certains talibés ne pratiquent pas la mendicité, car ils sont dans les champs. Un maître coranique nous relate ceci : *« J'étais en Côte d'Ivoire de 1995 à 1998 avec mes élèves coraniques et je suis revenu au pays. Je possède un champ à Sidéradougou où nous cultivons et récoltons abondamment. Cela m'a permis de nourrir mes élèves convenablement⁴ »*. L'exemple du prêcheur atypique Djafar Héma Ouattara, qui avait un champ à une vingtaine de kilomètres de Bobo-Dioulasso et qui lui permettait de nourrir ses talibés est un cas évoqué et reconnu par plus d'un : *« Jafar Hema Ouattara, prêcheur de Bobo-Dioulasso avait des enfants talibés qui n'ont jamais mendié, car il possédait un champ à Bama. Ce qui leur permettait de subvenir aux besoins alimentaires et le reste des récoltes est même partagé aux pauvres⁵ »* et il explique davantage : *« Mon maître coranique m'a appris à cultiver et quand je le quittais. Il m'a conseillé de cultiver pour me prendre en charge et c'est ce que j'ai toujours fait⁶ »*. La même philosophie, considérée comme un héritage idéologique est partagée et incarnée parfaitement par le Cheikh Nabolé, ainsi qu'il le dit :

« Mes élèves coraniques n'ont jamais mendié, car nous cultivons nos champs pour subvenir à toutes les dépenses, c'est un héritage que mon grand-père et mon père m'ont légué. Un maître coranique doit donner l'exemple, être devant les travaux⁷ ».

⁴ Ouattara Oumar (El Hadj) Imam de la mosquée *Ançar Dine* de Banfora et maître coranique, entretien le 17/09/2023 à Banfora.

⁵ Barra Brahim, 1^{er} président de l'AEEMB et communicateur à la retraite, entretien le 25/09/2023 à Bobo-Dioulasso.

⁶ Hema Clarisse, « "Djafar", un prêcheur atypique "Il est dit dans le Coran que la Bible est une lumière et une direction" », *Sidwaya* n°6531 du 16 au 18 octobre 2009, p 29.

⁷ « Émission spéciale », le journaliste Soumaila Rabo, l'invité, le Cheikh Nabolé Mahamadi, guide de la Fondation Nabolé pour l'éducation et le développement. Communément appelé homme de Laye, SAVANE/TV du 07/10/2023 de 20h 30min-22h 22min.

De nos jours et bien avant, la tendance est de transformer progressivement ou cumulativement des enseignements islamiques et professionnels. Certaines écoles franco-arabes ou médersas créent des centres de formation professionnelle en proposant des filières comme la couture et la maçonnerie. Cheikh Souleymane Konfé, un des premiers arabisants bénéficiaires de bourse des pays arabes, ayant créé un centre d'instruction, de formation et d'enseignement coranique à Djibo, dans la province du Soum, met l'accent sur la formation au savoir-être social et au savoir-faire en adéquation avec les enseignements coranique et professionnel. Ainsi, les enseignements reçus permettent aux sortants « *de se "débrouiller" dans la vie active soit à travers l'agriculture ou bien dans d'autres secteurs socioéconomiques*⁸ ». En tout état de cause, il applique le principe islamique qui consiste à faire apprendre un métier aux talibés pour qu'ils puissent s'autogérer. Cela est d'ailleurs une bénédiction, car leur encadreur aura les mérites irréversibles dans sa dernière demeure. Il sera récompensé le jour de la rétribution des biens à l'au-delà⁹. Même si l'islam demande de faire l'aumône, il n'encourage pas la mendicité. Raison pour laquelle les structures associatives islamiques à travers leurs dirigeants luttent également pour l'éradication de la mendicité.

1-2 Les solutions proposées par les organisations musulmanes

La huitième (8^e) Assemblée générale des organisations musulmanes tenue à Yako, les 29 et 30 janvier 1993 qui a vu le renouvellement de El Hadj Toumani Triandé à la tête de la Communauté Musulmane du Burkina Faso (CMBF), le bureau s'est proposé volontiers de s'attaquer à la mendicité en espérant compter sur les forces internes. Les membres et sympathisants

⁸ Sawadogo Lucien, « Remise de diplômes aux étudiants des écoles islamiques : L'école islamique dans la dynamique du développement », *Sidwaya* n°3419 du 6 janvier 1998, p 8.

⁹ Badele Seydou, Cheikh et imam de la mosquée centrale de Réo de la Communauté musulmane et professeur d'arabe, entretien le 26/05/2023 à Réo.

pourraient y contribuer fortement si chacun donnait 100 francs. Ce financement interne peut aider la C.M.B.F. à bien reformer son système éducatif comme la politique éducative déjà entamée depuis 1991 par l'État. Cela pourrait juguler le phénomène d'abandon des élèves connus par les écoles franco-arabes de la C.M.B.F. « *Dans notre pays, la mendicité est presque synonyme de musulman. "Garibou" renvoie à musulman. Alors que les "Garibous" ne sont pas tous musulmans* », déclare Toumani Triandé en marge de la huitième (8^e) AG¹⁰. Il faut se dire que la C.M.B.F. est dans une logique de renforcement des missions du Comité d'Encadrement des Garibous Arrêtés Non Identifiés (COENGANI) créé en 1987 pour accompagner la politique gouvernementale du C.N.R. Pour eux, la mendicité est une responsabilité partagée :

« La responsabilité dans la mendicité des "garibou" est partagée entre les maîtres coraniques qui acceptent recevoir des enfants sans leur prise en charge...et l'État qui joue à l'autruche alors que l'avenir de ces enfants est dangereusement hypothéqué par l'absence autant d'instruction que d'apprentissage d'un métier¹¹ ».

À l'instar de la structure mère des associations islamiques, celles musulmanes francophones prennent la question de la mendicité comme une préoccupation et d'actualité. Cela se voit dans les activités qu'elles mènent. La plupart de ces activités entrent en droite ligne de la sensibilisation et de l'interpellation. Lors du séminaire international de Ouagadougou du 1^{er} au 7 avril 1985 organisé par le Conseil Supérieur de la Jeunesse Islamique et de la Culture du Burkina Faso¹², la question de la mendicité a été

¹⁰ Belem Marcel, « Entretien : "Du travail bien dans la sérénité et sans passion" », *Sidwaya* n°2198 du 3 février 1993, p 5.

¹¹ Diouf Mamadou Alioune, « La mendicité n'est pas un produit de l'Islam », *L'Appel* n°037 de février 2000, p 6.

¹² Connue également sous l'appellation du Comité culturel et de la Jeunesse musulmane créé en 1972 est un organe dépendant de la C.M.B.F. et animé par la jeunesse francophone.

abordée par le Cheikh Aboubacar Maïga II. Dans son animation du thème intitulé « la mendicité en islam », il conclut en disant qu'« *il est regrettable de voir autour de nous que certains frères musulmans, capables de travailler, s'adonnent toujours à la mendicité ; les pratiques de ces musulmans nuisent à notre religion et offrent l'occasion à ses adversaires de la combattre*¹³ ». Pour lui, l'amalgame fait entre les traditions africaines peut porter un coup sur l'islam. Il faut alors agir. *Les enfants de la rue, quelle solution islamique*¹⁴ ? thème abordé lors de la première édition des journées culturelles islamiques tenues du 25 au 28 décembre 1997 à Banfora par l'Alliance Musulmane de Banfora, un regroupement local de plusieurs associations islamiques souligne leur préoccupation et lutte contre la mendicité. Et tout au long de la décennie 2000, elle interpelle les responsables associatifs. En janvier 2005, les associations musulmanes ont organisé un séminaire à Kamboinsé sur la problématique des enfants de la rue issus des écoles coraniques afin de trouver des stratégies. Ainsi, les participants ont proposé la réforme de cet ordre d'enseignement et la création d'un comité de réflexion et d'action y relative¹⁵. En 2006, une structure est née sur les fonts baptismaux de sept associations islamiques, dénommée Comité Technique de Pilotages du projet talibé (CTP/Talibé) dont Mahomet Ouédraogo est le coordonnateur. Il a pour principale mission : la proposition des actions d'assistance aux talibés et la réforme des écoles coraniques¹⁶. En quelque mois d'existence, le comité s'est consacré à sa vision de modernisation des écoles coraniques, car les enfants qui y fréquentent sont laissés à la

¹³ Nacro Aboubacar M, « L'islam et la mendicité », *L'Observateur Paalga* n°3138 du 2 avril 1992, p 4 et p 6.

¹⁴ Nogo Idrissa, « Alliance musulmane de Banfora : Quand l'islam brise les barrières », *Sidwaya* n° 3416 du 31 décembre 1997, p 7.

¹⁵ Kouda Fernand, « Phénomène des enfants de la rue des écoles coraniques : Des associations à la recherche de solutions », *Sidwaya* n°5221 du 15 février 2005, p 13.

¹⁶ Tiégna Mahamadi, « Premier forum régional sur l'école coranique : Pour que les « garibous » ne soient plus livrés à la rue », *Sidwaya* n°6662 du 29 avril 2010, p 38.

charge du maître coranique par conséquent à leur propre charge. Cela les oblige à mendier pour avoir leur pitance quotidienne. En liant la mendicité à l'école coranique, le comité trouve que sa modernisation pourrait permettre de réduire le phénomène de la mendicité. Comme les talibés qui mendient viennent principalement de l'école coranique, il propose l'école coranique de proximité, qui permet à l'enfant de rester auprès de ses parents pour apprendre le coran et l'érection des foyers coraniques en structures éducatives reconnues délivrant des attestations professionnelles aux maîtres coraniques remplissant leurs cahiers de charge¹⁷. Les défenseurs de l'école coranique de proximité fondent leur espoir dans la réforme de ladite école où l'État est largement sollicité. Suite à deux jours de formations sur le thème : Femmes musulmanes et stratégies de réinsertion socioprofessionnelle des talibés en septembre 2007, l'Alliance des Femmes Islamiques du Burkina (A.F.I.B.) a décidé de faire la promotion des droits de l'enfant talibé. Elle organise à travers le pays, les prêches pour toucher les fidèles musulmans. Bénéficiaire de la formation sur le droit de l'enfant international et en islam, l'A.F.I.B. dirigée par Haoua Ouédraogo a formé 110 prêchesses et prêchers les 26 et 27 septembre 2007 à Ouagadougou portant sur la problématique des "garibou"¹⁸. Une autre structure, la Ligue Nationale des Jeunes Musulmans du Burkina (LINAJEMB) a aussi organisé du 25 au 27 avril 2008 à Bobo-Dioulasso, la deuxième édition du forum des jeunes musulmans sous le thème, « droits de l'enfant et système éducatif¹⁹ ». Toujours dans le cadre du projet talibé, en 2008, une cinquantaine de prêchers et maîtres coraniques a été formée à Zorgho. En plus de cela, un projet de formation de deux cent

¹⁷ Ouédraogo Lassané Osée, « Foyers coraniques à Dori : Mendicité, corvée et trafic, le calvaire des talibés », *Sidwaya* n°7242 du 29 août 2012, p 17.

¹⁸ Karama Koumia Alassane, « Alliance des femmes islamiques du Burkina : Former des prêchers pour promouvoir les droits des talibés », *Sidwaya* n°6614 du 2 octobre 2007, p 13.

¹⁹ Kaboré Urbain, « II^e forum social des jeunes musulmans : L'école coranique et les droits des enfants focalisent les débats », *Sidwaya* n°6165 du 2 au 4 mai 2008, p 39.

cinquante (250) prêcheurs sur les droits de l'enfant était inscrit dans l'agenda pour les autres villes, et cela était coordonné par le Comité technique de pilotages du projet talibé²⁰. Au bout de six mois d'activités, en février 2008 à Ouagadougou, les membres du projet talibé ont tenu un atelier pour échanger sur la mise en œuvre du plan d'action annuel. Ainsi, il leur a permis également d'identifier les grands axes et la stratégie d'application²¹.

La Ligue des Anciens Étudiants Burkinabè de la Syrie (LAEBS) n'est pas en reste quant à la problématique liée à la mendicité, car elle a organisé le 8 novembre 2009 à Ouagadougou, une conférence publique sur le thème : *la mendicité et sa répercussion sur la société*. Animée par docteur Ahmad Sawadogo, elle s'inscrit dans le sillon de la sensibilisation et de la lutte²². Dans la capitale économique où sévit la mendicité, la Fondation pour le Développement Communautaire (FDC) a organisé les 27, 28 et 29 avril 2010 un forum régional sur le thème : *la problématique des écoles coraniques au Burkina Faso*. Pour y penser l'amélioration des conditions de vie et d'apprentissages des garibou, le forum est entièrement inscrit dans le cadre de la recherche de solution et d'engagement²³. Dans la même continuité, des foras ont été organisés dans plusieurs régions sur la même thématique. Dans la logique du projet talibé, une Assemblée générale a été organisée par la Fondation pour le Développement Communautaire (FDC) le 29 décembre 2011 à Ouagadougou en vue de mettre en place un Réseau des Organisations de la Société Civile pour la promotion des Droits des Enfants Talibés au Burkina (ROSCIDET/BF). Lors de l'Assemblée générale, El Hadj Moussa Semdé, le Secrétaire

²⁰ Nadinga Hahadou Daniel, « Projet talibé : 50 prêcheurs et maîtres coraniques à l'école des droits de l'enfant », *Les Régionales* n°427 du 6 août 2008, p II.

²¹ Dabo Sèni, « Enfants des écoles coraniques : des associations évaluent un projet commun », *Le Pays* n°4060 du 21 février 2008 p 27.

²² Sanga B, « Lutte contre la mendicité : Des anciens étudiants syriens s'organisent », *Sidwaya* n°6548 du 11 novembre 2009, p 22.

²³ Tiégna Mahamadi, « Premier forum régional sur l'école coranique : Pour que les « garibous » ne soient plus livrés à la rue », *Sidwaya* n°6662 du 29 avril 2010, p 38.

général de la Communauté Musulmane du Burkina Faso note qu'il est temps d'agir, car une étude révèle que ces enfants finissent souvent dans la rue²⁴. L'amélioration des conditions de vie et d'apprentissages des talibés passe par la formation. La ville de Banfora qui enregistrait plus de 600 enfants talibés se voit prendre des initiatives. L'Association Islamique pour la Défense des Droits de l'Enfant (AIDDE), dirigée par El Hadj Souleymane Baba Koné a pris attache avec les agents de la direction provinciale de l'Environnement et du Cadre de vie pour bénéficier d'une formation « En création et en entretien de pépinières, en plantation d'arbres et en collecte des déchets plastiques²⁵ ». L'association « IQRA » a offert en 2016 une seconde chance aux enfants de la rue, notamment les enfants des foyers coraniques d'alphabétisation. Créée en 2010, elle a initié en 2015, un projet dénommé « seconde chance » appuyée financièrement par les Organisations non gouvernementales et l'État burkinabè.

2- L'État et ses partenaires dans la lutte contre la mendicité au Burkina Faso

L'État doit intervenir sur le volet social à travers des politiques et des programmes au profit des Burkinabè, car selon le journaliste Aly Konaté, la mendicité est une préoccupation nationale et non islamique²⁶. Plusieurs structures accompagnent l'État dans sa mise en œuvre des politiques élaborées pour l'éradication de la mendicité.

²⁴ Battion Antoine, « Promotion des droits des enfants talibés : un réseau voit le jour », *Le Pays* n°5022 du 3 janvier 2012, p 7.

²⁵ Traoré Mamoudou, « Mendicité à Banfora : Plus de 600 enfants livrés à la rue », *Lefaso.net* du 13 juillet 2009

https://lefaso.net?page=impression&id_article=32359

²⁶ Konaté Aly, Rédacteur en chef du journal Express du Faso et journaliste, entretien le 23/09/2022 à Bobo-Dioulasso.

2-1 Les politiques gouvernementales engagées de 1986 à 2020

De la Révolution à la fin du quinquennat du Président Roch Marc Christian Kaboré, de nombreux ministres à la tête du département en charge des questions humanitaires et de la solidarité nationale ont tenté d'implémenter la volonté politique dans le domaine de la mendicité. D'une manière ou d'une autre, chaque ministre a tenté de lutter contre les phénomènes de la mendicité. 1986 est l'année de l'expression de la politique du Conseil National de la Révolution (CNR) en matière de lutte pour l'élimination des fléaux tels que la mendicité et la prostitution. En effet, le 3 janvier 1986, lors d'un meeting, le CNR a annoncé sa volonté « d'aller en guerre contre la mendicité et la prostitution sous toutes ses formes »²⁷. Ainsi de nombreuses rencontres ont-elles été initiées avec les communautés islamiques pour trouver des solutions dans le sens de « la suppression de la mendicité des « garibous » en tant que source d'exploitation et de délinquance des mineurs »²⁸. Pour cela, l'État a construit des centres d'hébergement et des hangars, communément appelés les cours de solidarité, gérés par la Direction de l'Insertion Sociale (DIS). Celle-ci dresse le bilan suivant :

« On en comptait 3 à Ouagadougou, 2 à Bobo-Dioulasso et 1 à Nouna, Ouahigouya, Dédougou et Bitou. Entre 1988 et 1990, les 9 cours ont accueilli 856 pensionnaires et en 1991, 377 dont 49,18% d'aveugles et malvoyants, 26% de paralytiques, 9,20% de personnes âgées, 8% de lépreux, 4% d'épileptiques et 3% de retardés mentaux »²⁹.

²⁷ Bamouni Dieudonné, « Conférence de presse du ministre de l'essor familial et de la Solidarité nationale : La mendicité et la prostitution, deux fléaux à combattre, deux victoires à remporter », *Sidwaya* n°436 du 14 janvier 1986, p 1 et 3.

²⁸ Archives nationales du Burkina Faso, 24V54 : Ministère de l'Essor familial et de la Solidarité. Documents relatifs à l'intégration des mendiants dans les cours de solidarité, 1987.

²⁹ Kanazoé Mahorou, « Mal de vivre : la mendicité à la peau dure au Burkina », *Le Pays* n°1024 du 14 novembre 1995, p 11.

Dans ces cours, l'État a initié des activités de formation et de production afin d'occuper des mendiants et leur permettre de se procurer des revenus. On peut citer entre autres : la fabrication de sandalettes en pneu, de cousin, des protèges arbres, de paniers, le cordage et le repassage³⁰. Malheureusement, les choses n'ont pas bien abouti du fait que le C.N.R. avait lié le combat de ces deux problèmes au manque d'emploi. Il s'est mis à opérer ce choix en créant l'Effort Populaire d'Investissement (E.P.I.) en vue de lutter de façon globale contre les problèmes de santé, d'éducation et bien entendu le chômage³¹. En appel à la solidarité, les fonds récoltés sont orientés à cet effet. La ministre Joséphine Ouédraogo en 1986, en plus de la création des centres d'accueil des "cas sociaux" à travers le projet, ambitionne de faire participer les mendiants à la production nationale par *« attribution des champs collectifs dans lesquels ils pourront soit cultiver, soit faire de l'élevage ou pratiquer toutes autres activités d'utilités publiques »*³².

Après le C.N.R., une véritable prise en charge du phénomène de la mendicité du régime de Blaise Compaoré débute courant des années 2000 avec le contexte particulier de la vie chère. Elle est constituée de la flambée des produits de la grande consommation comme les céréales. Une enquête menée par le ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (MASSN) et l'UNICEF en mai 2002 dénombre 2146 enfants de la rue, dont 525, à Ouagadougou³³. En décembre 2007 à Bobo-Dioulasso, le Secrétariat permanent du comité national chargé du suivi et de l'évaluation du Plan d'action national pour l'enfance (SP/PAN-

³⁰ Archives nationales du Burkina Faso, 24V54 : Ministère de l'Essor familial et de la Solidarité. Documents relatifs à l'intégration des mendiants dans les cours de solidarité, 1987.

³¹ Bamouni Dieudonné, « Conférence de presse du ministre de l'essor familial et de la solidarité nationale : La mendicité et la prostitution, deux fléaux à combattre, deux victoires à remporter », *Sidwaya* n°436 du 14 janvier 1986, p 1 et 3.

³² Tarbagdo Sita, « La mendicité : un phénomène social aux propositions inquiétantes », *Sidwaya* n°320 du 26 juillet 1985, p 4.

³³ Naba Jéré Wangré, « Enfants de la rue : De l'innocence à la menace sociale », publié le 15 novembre 2006 et Consulté le 13/03/2025 <https://lefaso.net/spip.php?article17387>

Enfance) a organisé un séminaire sur les droits de l'enfant au profit des leaders religieux. Son objectif est de susciter l'implication et l'engagement de ces leaders religieux dans le cadre de la protection de l'enfance³⁴. Ainsi dans le plein combat ou l'appel à réformer les écoles coraniques par les associations islamiques sous forme de refondation, l'État burkinabè commence à regrouper les responsables associatifs pour définir d'abord le concept d'enfant talibé et d'enfant de la rue. Pour cela, il a organisé un forum sur les foyers coraniques et les enfants de la rue en août 2013. Le ministre en charge de l'alphabétisation, Amadou Diemdoda Dicko, a initié en mai 2013, une rencontre préparatoire dans le but de susciter une adhésion populaire pour discuter avec les parents, les maîtres coraniques, les organisations religieuses et les coutumiers afin de trouver des solutions à la problématique de réinsertion des enfants et des talibés dans le système d'enseignement classique et la vie active³⁵. C'est sous le magistère du Président Roch Marc Christian Kaboré que ce problème verra un début de solution, car une nouvelle politique volontariste est née en 2018. Il s'agit du retrait des enfants et des femmes en situation de la rue. Elle consiste à mener des opérations de retrait, pilotées par le ministère en charge de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale avec implication des maîtres coraniques par des signatures de conventions de partenariat, respectivement à Ouagadougou le 20 juillet 2018, et à Bobo-Dioulasso le 12 août 2020. En 2020, le bilan de l'opération se présente comme suit :

« Toucher 3514 enfants et de stabiliser 195 autres au centre d'accueil d'urgence de Ouagadougou. Ces enfants bénéficient d'une formation professionnelle initiale et d'une scolarisation. Les enfants talibés eux reçoivent en

³⁴ Bazié B Grégoire, « Protection de l'enfant dans les Hauts-Bassins : des leaders religieux outillés », *Le Pays* n°4011 du 6 décembre 2007, p 21.

³⁵ Ouédraogo Wamini Micheline, « Foyers coraniques et les enfants de la rue : Synergie d'action pour l'insertion des talibés et des enfants de la rue », *Sidwaya* n°7423 du 26 mai 2013, p 8.

plus une éducation religieuse, 237 des enfants retirés ont été placés dans les internats éducatifs à Orodara, Fada, Kaya et Gampela. 189 enfants stabilisés ont été retournés en famille. Et 240 ont été remis soit aux parents et aux maîtres coraniques. 843 enfants talibés sont suivis dans les foyers coraniques modèles. Au niveau des femmes, ce sont 302 mères accompagnées de 340 enfants qui ont été retirées et prises en charge³⁶ ».

Pour conclure, en 2023, le Mouvement Patriotique pour la Sauvegarde et la Restauration (MPSR II) dans la même logique s'inscrit davantage dans la lutte contre le phénomène de la mendicité dû aux déplacements massifs des populations dans les grandes villes en raison de l'insécurité. Le ministère responsable de l'Action Humanitaire a également lancé en mars 2023, une opération de retrait et de réinsertion socioéconomique des femmes, jeunes et enfants déplacés et vulnérables en adoptant les mêmes démarches déjà entreprises dans cette lutte contre la mendicité.

En résumé, chaque pouvoir a eu à faire face au phénomène grandissant de la mendicité en changeant parfois les cibles au vu des dénominations de leur politique. Obligée de respecter des textes ratifiés, leur volonté politique en matière de lutte contre la mendicité ou protection des enfants est largement appuyée des structures œuvrant dans ce domaine.

2-2 L'accompagnement des partenaires sociaux, techniques et financiers

Le Burkina Faso enregistre de nombreux partenaires qui interviennent dans des domaines divers : l'éducation et la formation, l'alphabétisation, la formation professionnelle, la

³⁶<https://www.aib.media/regions/2020/07/21/retrait-des-enfants-et-femmes-de-la-rue-operation-attendue-a-bobo-dioulasso-en-aout-2020/> consulté le 1er décembre 2024.

formation en activité génératrice de revenu, l'assistance médicale d'urgence et la protection sociale. Les principaux partenaires de fonds passent par les structures religieuses, la société civile ou les institutions gouvernementales pour financer des activités. Dans cette lutte, les apports des différents partenaires notamment les ONG, les associations et les fondations de protection de l'enfant sont sollicités. Les rapports et études fournis par les défenseurs des droits de l'enfant et des associations islamiques, suivis de couverture médiatique et des appels, ont suscité l'adhésion des partenaires financiers et techniques à la lutte pour la réinsertion socioprofessionnelle des enfants en situation de rue. Ils ont pour objectif majeur la promotion et la protection des droits des enfants en tenant compte de la variante de pauvreté et de vulnérabilité (Unicef Burkina, 2017, p 33.). Ils financent les études ou enquêtes pour la production des rapports et accompagnent l'État et les structures nationales comme les associations islamiques en la matière. En 2011, la Banque Africaine de Développement a financé une enquête sur la mendicité précisément dans la ville de Ouagadougou menée par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD). Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme National d'Accélération de l'Alphabétisation (PRONAA), une structure associative musulmane francophone a mené en 2013 une opération de recensement des foyers coraniques sur tout le territoire burkinabè. Le bilan donne 7502 foyers coraniques. Ces travaux font également cas des talibés :

« 139 345 enfants talibés, dont 32 052 filles. Parmi les foyers, 88,6% sont dits sédentaires, 4,3% migrants et 7,1% saisonniers. L'étude a été financée par les partenaires suivants : les ambassades des USA et du Danemark, le

Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) et l'ONG Qatar Charity³⁷ ».

Ils appuient également la mise en œuvre des programmes initiés à cet effet.

« L'action d'IQRA s'est poursuivie dans d'autres provinces à travers notamment le Projet d'Appui Pédagogique aux Foyers Coraniques (PAPEFECO), exécuté dans la province du Séno, avec l'appui technique et financier de l'ONG EIRENE internationale ; le Projet d'amélioration de l'inclusion sociale des apprenants des foyers coraniques par l'éducation et le dialogue³⁸ ».

Bien avant cet appui des structures de défense des droits de l'enfant, nous avons enregistré des associations qui ont un caractère international apportant des aides diverses aux enfants en situation de rue. L'association Samusocial Burkina Faso (SSBF) depuis 2002, vient en aide aux enfants en situation de rue par des prises en charge médico-psychosociales et éducatives en vue de faciliter leur insertion sociale. Selon son directeur, Ibrahima Wérémé, leurs actions consistent à faire des *« maraudes nocturnes qui permettent de créer des liens et d'entretenir la confiance des enfants afin de leur apporter une écoute, des soins et l'accompagnement nécessaire dans la réalisation de leurs projets de sortie de rue »*³⁹. Concernant le projet de sortie de rue, en 2015, 78 des 900 enfants pris en charge ont bénéficié de l'accompagnement. Il faut noter les interventions notoires des structures de promotion et de préservation des droits de l'enfance

³⁷ Ouédraogo Mariam, « Enseignement islamique au Burkina Faso : Plus de 7500 foyers coraniques recensés », *Sidwaya* n°7570 du 26 décembre 2013, p 38.

³⁸ Ouédraogo Nicole, « IQRA : L'association qui offre une seconde chance aux couches vulnérables », <https://lefaso.net/spip.php?article91200> publié le lundi 5 août 2019 à 23h 50min et consulté le 07/11/2024.

³⁹ Rabo Kadi « Enfants en situation de rue : Des acteurs interpellent les pouvoirs publics », *Sidwaya* n°8317 du 9 janvier 2017, p 10.

de façon indirecte ou directe dans la lutte contre la mendicité au Burkina Faso. On peut citer entre autres les médecins sans frontières, l'Union européenne, la Banque Africaine de Développement, Plan International, *Save the Children*, *Direct Aid*, *Zakat House*. Ces partenaires collaborent avec le gouvernement afin de réduire le phénomène de la mendicité. Par exemple, Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) Burkina Faso a soutenu les directions régionales du ministère chargé de l'Action humanitaire pour la prise en charge des enfants retirés de la rue. Certains partenaires financent également des activités génératrices de revenus pour les familles vulnérables et les maîtres coraniques pour leur permettre de s'autogérer. Faut-il le rappeler que la lutte contre la mendicité s'inscrit dans le cadre global de lutte contre la pauvreté. Le financement des plans par les organismes financiers internationaux comme la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA), le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale est à relever. En effet, ces institutions ont financé la mise en œuvre des plans adoptés par le gouvernement burkinabè. Il s'agit entre autres les plans : le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) et la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable. Ces deux référentiels de développement avaient pour objectif d'accroître les revenus des couches vulnérables afin de réduire la pauvreté et les inégalités (Burkina Faso 2004 p 9). Les dimensions de solidarités internationales exprimées ont suscité la réaction interne, comme l'organisation de la collecte et de la distribution de la Zakat. Elle pourrait aussi être une solution, car certains projets du pays qui ont été réalisés par les pays arabes proviennent de la collecte de la Zakat.

Conclusion

La mendicité est un fait sociétal où certains la rattachent à la religion islamique. L'État burkinabè, pour la recherche du bien-

être des citoyens, combat farouchement la pauvreté sous toutes ses formes. De façon spécifique dans la lutte contre la mendicité, il implique des acteurs à savoir les responsables musulmans et les Organisations non gouvernementales. Dans cette quête permanente de lutte, des exemples concrets sont à encourager afin de mieux éradiquer le phénomène. Nous avons trouvé que certains maîtres coraniques se donnaient des moyens dans l'agriculture afin de pouvoir nourrir leurs talibés. Des partenaires techniques et financiers accompagnaient des efforts gouvernementaux en soutenant des initiatives tendant à extirper les enfants en situation de la rue. Ils ont apporté leurs soutiens aux projets initiés par les structures associatives islamiques comme solutions par rapport aux mesures coercitives (l'application des textes règlementaires). L'implication des différents acteurs est une démarche participative non contraignante. Ce que nous avons relevé reste des actions spontanées et mérite d'être intégrées dans une lutte globale. Pour atteindre les objectifs escomptés, nous suggérons que l'État mette en place une politique de contrôle et de suivi des partenaires internes et externes. Au demeurant, l'analyse sur la gestion des projets et programmes en matière de lutte contre la mendicité pourrait aider à trouver de solution efficiente et efficace pour l'éradication de la mendicité.

Sources et bibliographie

Sources orales

N°	Nom et prénom (s)	Statut socioprofessionnel	Dates et lieux de l'entretien
1	BADELE Seydou	Cheikh et imam de la mosquée centrale de Réo de la Communauté Musulmane et professeur d'arabe	26/05/2023 à Réo
2	BARRA Brahim	1 ^{er} président de l'Association des Élèves et Étudiants au Burkina (AEEMB) et communicateur et retraité	25/09/2023 à Bobo-Dioulasso

3	KABRÉ Abdal Aziz	Imam de l'AEEMB et du Cercle d'Études, de Recherches et de Formation Islamiques (CERFI) et Inspecteur d'Enseignement primaire et d'Éducation non formelle	23/09/2023 à Bobo-Dioulasso
4	KONATÉ Aly	Rédacteur en chef du journal <i>L'Express du Faso</i> et journaliste	23/09/2022 à Bobo-Dioulasso
5	OUATTARA Oumar (El Hadj)	Imam à la mosquée de l'Ançar Dine de Banfora et maître coranique	17/09/2022 à Banfora

Archives

Archives nationales du Burkina Faso, 24V54 : Ministère de l'Essor familial et de la Solidarité. Documents relatifs à l'intégration des mendiants dans les cours de solidarité, 1987.

La presse écrite

BAMOUNI Dieudonné, « Conférence de presse du ministre de l'essor familial et de la Solidarité nationale : la mendicité et la prostitution, deux fléaux à combattre, deux victoires à remporter », *Sidwaya* n°436 du 14 janvier 1986, p 1 et 3.

BATTIONO Antoine, « Promotion des droits des enfants talibés : un réseau voit le jour », *Le Pays* n°5022 du 4 janvier 2012, p 7.

BAZIÉ B Grégoire, « Protection de l'enfant dans les Hauts-Bassins : des leaders religieux outillés », *Le Pays* n°4011 du 6 décembre 2007, p 21.

BELEM Marcel, « Entretien : "Du travail bien dans la sérénité et sans passion" », *Sidwaya* n°2198 du 3 février 1993, p 5 et 7.

DABO Sény « Enfants des écoles coraniques : des associations évaluent un projet commun », *Le Pays* n°4060 du 21 février 2008 p 27.

DIOUF Mamadou Alioune, « La mendicité n'est pas un produit de l'Islam », *L'Appel* n°037 de février 2000, p 6-7.

HEMA Clarisse, « "Djafar", un prêcheur atypique "Il est dit dans le Coran que la Bible est une lumière et une direction" », *Sidwaya* n°6531 du 16 au 18 octobre 2009, p 28-29.

KABORÉ Urbain, « II^e forum social des jeunes musulmans : l'école coranique et les droits des enfants focalisent les débats », *Sidwaya* n°6165 du 2 au 4 mai 2008, p 39.

KANAZOÉ Mahorou, « Mal de vivre : la mendicité à la peau dure au Burkina », *Le Pays* n°1024 du 14 novembre 1995, p 11.

KARAMA Koumia Alassane, « Alliance des femmes islamiques du Burkina : Former des prêcheurs pour promouvoir les droits des talibés », *Sidwaya* n°6614 du 2 octobre 2007, p 13.

KOUDA Fernand, « Phénomène des enfants de la rue des écoles coraniques : des associations à la recherche de solutions », *Sidwaya* n°5221 du 15 février 2005, p 13.

NABA Jéré Wangré, « Enfants de la rue : De l'innocence à la menace sociale », publié le 15 novembre 2006. Consulté le 13/03/2025 <https://lefaso.net/spip.php?article17387>

NACRO Aboubacar M, « L'islam et la mendicité », *L'Observateur Paalga* n°3138 du 2 avril 1992, p 4 et p 6.

NADINGA Hahadou Daniel, « Projet talibé : 50 prêcheurs et maîtres coraniques à l'école des droits de l'enfant », *Les Régionales* n°427 du 6 août 2008, p II.

NOGO Idrissa, « Alliance musulmane de Banfora : Quand l'islam brise les barrières », *Sidwaya* n° 3416 du 31 décembre 1997, p 7.

OUÉDRAOGO Lassané Osée, « Foyers coraniques à Dori : Mendicité, corvée et trafic, le calvaire des talibés », *Sidwaya* n°7242 du 29 août 2012, p 16-17.

OUÉDRAOGO Mariam, « Enseignement islamique au Burkina Faso : Plus de 7500 foyers coraniques recensés », *Sidwaya* n°7570 du 26 décembre 2013, p 38.

OUÉDRAOGO Nicole, « IQRA : L'association qui offre une seconde chance aux couches vulnérables », <https://lefaso.net/spip.php?article91200> publié le lundi 5 août 2019 à 23h 50min et consulté le 07/11/2024.

OUÉDRAOGO Wamini Micheline, « Foyers coraniques et les enfants de la rue : Synergie d'action pour l'insertion des talibés et des enfants de la rue », *Sidwaya* n°7423 du 26 mai 2013, p 8.

RABO Kadi, « Enfants en situation de rue : Des acteurs interpellent les pouvoirs publics », *Sidwaya* n°8317 du 9 janvier 2017, p 10.

SANGA Boureima, « Lutte contre la mendicité : Des anciens étudiants syriens s'organisent », *Sidwaya* n°6548 du 11 novembre 2009, p 22.

SAWADOGO Lucien, « Remise de diplômes aux étudiants des écoles islamiques : L'école islamique dans la dynamique du développement », *Sidwaya* n°3419 du 6 janvier 1998, p 8.

SIMOWRAG Ahmed (Me), « Le travail n'est ni une malédiction, ni un supplice » *Le Cerfiste* n°004 de juin 2007, p 6-8.

TARBAGDO Sita, « La mendicité : un phénomène social aux propositions inquiétantes », *Sidwaya* n°320 du 26 juillet 1985, p 4-5.

TIÉGNA Mahamadi, « Premier forum régional sur l'école coranique : Pour que les « garibous » ne soient plus livrés à la rue », *Sidwaya* n°6662 du 29 avril 2010, p 38.

TRAORÉ Mamoudou, « Mendicité à Banfora : Plus de 600 enfants livrés à la rue », *Lefaso.net* du 13 juillet 2009 https://lefaso.net?page=impression&id_article=32359

Rapports et plans

Burkina Faso, *Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté*, Ouagadougou, janvier 2004, p 131.

UNICEF Burkina Faso, *Analyse de la situation des enfants et des femmes du Burkina Faso*, Ouagadougou, mars 2017, 125 p.

Institut national de la statistique et de la démographie, *Enquête qualitative sur la mendicité dans la ville de Ouagadougou*, Rapport d'analyse, Ouagadougou, avril 2011, 79 p.

Sources audiovisuelles

« Émission spéciale », avec le journaliste Soumaïla RABO, l'invité, le Cheickh NABOLÉ Mahamadi, guide de la Fondation Nabolé pour l'éducation et le développement. Communément appelé homme de Laye, SAVANE/TV du 07/10/2023 de 20h 30min-22h 22min.
« Grand Déballage » avec le journaliste Ismaël OUÉDRAOGO, l'invité, Tiégo TIEMTORÉ, Imam et conférencier de l'AEEMB et du CERFI, *Burkina Info TV*, 56min 07s
<https://youtu.be/JOM2QTRTeMU>

Bibliographie

CISSÉ Issa, 2008, « El Hadj Oumarou Kanazoé : Homme d'affaires et mécène dans la communauté musulmane burkinabè », *Science et technique, Lettres, Sciences sociales et humaines*, Vol 25, N°2, pp 9-32.

FAYE Saliou, 2014, *La problématique des enfants de rue au Sénégal : Texte d'une conférence dispensée dans le cadre d'un colloque organisé en 2014 à l'Université de Dakar au Sénégal*, CERIS, 17 p.

https://classiques.uqam.ca/contemporains/Faye_Saliou/problema_tique_enfants_de_rue_senegal/enfants_de_rue_senegal_texte.html# Consulté le 09/08/2025 à 11h 20min.

SAWADOGO Balguissa, 2020, *La mendicité dans la société moaaga précoloniale du Yatenga*, mémoire de master, Université Joseph KI-ZERBO, 117 p.

SAWADOGO Brahim, 2023, « La lutte contre la pauvreté sociale au Burkina Faso sous le Conseil national de la Révolution (C.N.R.) : 1983-1987) » *Colloque international, le Burkina Faso en Afrique et dans le monde*, Tome 2, Presses universitaires, pp 335-359.